

UNION POUR VERSAILLES

Mieux partager l'espace public :
une priorité de notre équipe

Les espaces publics de nos villes ont vu se développer en quelques décennies une multiplicité de leurs occupants et de leurs usages. En plus de la traditionnelle partition piéton / voiture, d'autres acteurs revendiquent désormais leur place légitime et leur mobilité comme les bus et les vélos bien sûr mais aussi les trottinettes, les vélos-cargo, et les motos de tous les types. Chacun disposant d'une vitesse et d'une cinétique qui leur est propre, et dans un monde toujours plus pressé, cette somme de mobilités menace le partage apaisé de l'espace public.

Versailles, comme toutes les villes modernes et actives, n'échappe pas à ce phénomène et face à ce défi, nouveau et complexe, la municipalité y répond activement et de plusieurs manières.

Tout d'abord, en travaillant sur les aménagements urbains et en adaptant les infrastructures. Des pistes cyclables dédiées, délimitées par des bordures, ont ainsi été créées comme sur l'avenue du Maréchal Foch et

dans le haut de la rue Hoche par exemple, pour délimiter des voies cyclistes et des cheminements piétons bien distincts. De nombreux trottoirs traversants sont aussi aménagés, partout dans la ville, afin de protéger le piéton qui demeure bien souvent l'usager le plus vulnérable sur l'espace public.

Ensuite, en développant des programmes de sensibilisation et de pédagogie car un juste et respectueux partage de l'espace public est avant tout l'affaire de tous et de notre civisme au quotidien. Votre magazine d'information de la Ville publie très souvent des encarts qui rappellent les bons comportements lors de nos déplacements à pied, à vélo et à trottinette, et un premier événement autour de la sécurité routière a été organisé cette année, durant une journée entière, sur l'avenue de Paris pour sensibiliser enfants et plus grands aux dangers liés à des comportements inadaptés lors de nos déplacements. Un *Code de la rue 2023*, conçu et édité par les services de la Ville est d'ailleurs disponible en fascicule dans toutes les maisons de quartier et rappelle les bonnes pratiques en la matière.

Enfin, en faisant évoluer notre réglementation pour éviter des situations à risque ou des excès sur nos espaces publics. Désormais c'est plus de 80 % de la chaussée de Versailles qui est en zone 30 afin de pacifier les vitesses des véhicules et rendre de ce fait l'espace public plus apaisé. C'est toujours dans ce sens que notre équipe municipale a toujours refusé la venue et l'installation d'opérateurs privés proposant des trottinettes en free-floating car même si ces dernières s'avèrent aussi utiles qu'agréables pour se déplacer, leur trop grand nombre, avec des vitesses parfois élevées, représente une difficulté supplémentaire pour l'harmonie de l'espace public.

On ne peut que se réjouir que notre espace public soit le lieu de tant de mouvements et de tant d'usages car c'est un signe de vitalité de notre ville mais nous devons toujours être vigilants collectivement et individuellement au respect du partage de cet espace. L'action municipale en fait une priorité au quotidien.

La majorité municipale

EN AVANT VERSAILLES

Versailles au-delà de l'image
d'Épinal

Le 22 septembre dernier, la presse rapportait un horrible fait divers survenu quelques jours plus tôt dans le quartier des Chantiers, non loin du cimetière des Gonards : une femme âgée de 67 ans avait été agressée à son domicile, violée, torturée et séquestrée. Son agresseur, un immigré clandestin de 39 ans, était non seulement « bien connu des services de police », mais faisait aussi l'objet depuis 18 mois d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF). Les responsables politiques restent discrets sur ce fait divers horrible.

Les forces de police et de gendarmerie de Versailles ont enregistré 3 114 crimes et délits en 2022 contre 2 483 en 2021, soit une hausse de 25,4 %. Ces statistiques froides se traduisent concrètement dans la vie quotidienne des habitants. Un Versaillais nous a rapporté récemment une agression très violente commise en début de soirée contre sa fille d'une vingtaine d'années dans une rue cossue du paisible quartier Notre-Dame!

Tout cela est symptomatique d'une dégradation significative de notre cadre de vie. Tous ceux qui ont connu Versailles il y a dix ou vingt ans, se souviennent d'une atmosphère agréable, presque provinciale, d'une ville propre et calme, accueillante, toute de beauté architecturale et de verdure, prise pour cette raison par les familles et remplie de jeunes enfants. Un temps qui paraît si loin ! Qui laisserait aujourd'hui des enfants se promener librement dans nos rues ? Versailles n'est plus cette préfecture chargée d'histoire, un peu idyllique de l'Ouest parisien.

Les raisons de la dégradation sont nombreuses, et ne se limitent pas à la hausse catastrophique de la criminalité. Qu'il suffise de mentionner la saleté qui envahit les rues, ou la laideur du projet urbanistique récent des Chantiers. Sans parler du nouvel Office du tourisme, jumeau monstrueux du *Palast der Republik* communiste est-allemand des années 1970. Tout cela, la majorité municipale, à l'image du macronisme qu'elle soutient, ne veut pas le voir, ou plutôt ne le peut pas. Pas plus que de nombreux Versaillais aisés, qui pourtant fuient Paris.

La majorité municipale tente de mettre en avant, à l'approche des Jeux olympiques, l'image d'Épinal d'une ville harmonieuse, sûre et propre. Mais les faits sont têtus. Notre liste entend représenter la majorité silencieuse des Versaillais, qui subit depuis des années l'enlaidissement de sa ville, la pression de l'immigration incontrôlée, et l'importation par la municipalité des utopies post-modernes : idéologie woke, globalisme, « gender » et transhumanisme. Nous aspirons à un retour à la raison, à l'équilibre, à des mesures de bon sens visant à assurer la sécurité et le bien-être des citoyens, et en particulier des familles et des jeunes enfants. Nous ne voulons plus subir une politique urbanistique, culturelle, sociale et éducative, dictée par les slogans d'une macronie finissante, totalement déconnectée de la réalité.

Les élus du Groupe En Avant Versailles,
Fabien Bouglé, Céline Jullié et Jean Sigalla
enavantversailles@gmail.com

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

VIVRE VERSAILLES - ÉCOLOGIE CITOYENNE

Une plus grande diversité politique Yvelinoise représentée au Sénat

Le 24 septembre 2023, comme tous les ans les coureurs et coureuses du Paris-Versailles finissaient l'épreuve dans l'avenue de Paris, face au château de Versailles.

Pendant ce temps, se déroulaient des élections importantes, décisives pour la configuration politique de notre pays. Comme tous les 3 ans, la moitié du Sénat se renouvelait.

Dans les Yvelines, 2933 Grands électeurs étaient appelés à voter pour élire 6 sénateurs ou sénatrices. Parmi eux, figuraient l'ensemble des conseillers et conseillères municipales de Versailles, ainsi que des citoyens élu.es par le conseil municipal. En plus de nos 2 élu.es au conseil municipal, 2 citoyens de notre mouvance ont pu être élus Grands électeurs en juin 2023. L'élection des 6 sénateurs et sénatrices des Yvelines s'est déroulé, à Satory, le 24 septembre.

Alors que pour la précédente mandature (2017 – 2023) le paysage politique yvelinois était marqué par une certaine homogénéité dans la représentation politique (4 sénateurs et sénatrices les Républicains, 1 sénateur Divers droite, 1 sénateur La République En Marche), nous nous réjouissons de la diversité apparue cette année, avec l'élection de Ghislaine Senée, sénatrice Europe Ecologie Les Verts, jusqu'alors conseillère régionale d'Ile-de-France.

Les 348 parlementaires de cette chambre du Parlement représentent la voix des collectivités, et en particulier celle des communes, puisque les délégués des conseillers municipaux représentent 95 % des Grands Electeurs.

Nous avons l'espoir de voir la protection du vivant et de l'environnement être mieux pris en compte au Sénat.

Texte de Marie
Vivre Versailles-écologie citoyenne
élu.es Marie Pourchot & Moncef Elacheche
marie.pourchot@versailles.fr,
moncef.elacheche@versailles.fr,
www.vivreversailles.org

ENSEMBLE VIVONS VERSAILLES

Santé, handicap: changer de méthode pour accélérer

Le Projet Régional de Santé 2023-2028 (PRS3) qui vise à dresser les priorités de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et ses Partenaires et le rapport 2022 sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont été soumis pour avis au Conseil municipal du 28/09/2023. Deux politiques publiques dans lesquelles la Ville est impliquée.

L'analyse du PRS3 réalisée par le Comité Santé composé d'élus municipaux compétents du fait de leur métier, a conduit à formuler des réserves sans pour autant oser émettre un avis défavorable sur l'ensemble du PRS3. Malgré la volonté affichée par l'ARS de co-construire les modalités de mise en œuvre du Schéma Régional de Santé, l'ampleur des réserves émises par la Région et la Ville traduit une absence manifeste de collaboration en amont. Enjeu politique ou problème de méthode? Il faut clarifier les compétences des collectivités

territoriales entre elles mais surtout changer de méthode de travail: co-construire en concertation avec les parties prenantes en amont des consultations réglementaires. La baisse de l'offre de santé sur la ville d'année en année et le pourcentage de Versaillais déclarant un médecin traitant montrent l'urgence à agir. Les initiatives pour favoriser l'implantation de nouveaux praticiens donnent des résultats mais elles ne suffisent pas. Pour faire face au manque de professionnels de santé, la Ville doit accélérer: agir en concertation avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS du Grand Versailles) et lui faciliter le travail. La situation de l'offre de santé doit être anticipée par spécialité par rapport à une cible répondant aux besoins.

De même, le rapport du CCAS ne permet pas d'apprécier la satisfaction des besoins. Nous aimerions rapporter le nombre d'enfants scolarisés (à temps plein ou partiel? quelques heures par semaine?) aux demandes et comprendre la baisse en 2022 par rapport à 2021 au niveau élémentaire: réduction des besoins ou de l'offre? Nous

souhaiterions connaître le pourcentage de commerces accessibles et le résultat de l'étude en cours du nombre de logements accessibles par rapport aux demandes. Dernier exemple en matière de logement, il est consternant que le Contrat d'objectifs territoriaux Yvelines Résidences 2023-2027 soumis au vote du Conseil Communautaire du 3/10/2023, qui a pour objectif de soutenir financièrement la création de places dans des résidences adaptées aux besoins de publics spécifiques (Seniors autonomes, Jeunes, personnes en situation de précarité ou de handicap), fasse état de données de populations datant de 2018! Les besoins en matière de solidarité augmentant et les finances publiques étant sous contraintes, la performance des politiques publiques est une urgence! Cela commence par savoir la mesurer aux besoins. La « ville intelligente » sert à cela!

Anne-France Simon
ensemblevivonsversailles@gmail.com
Ensemblevivonsversailles.fr

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

RASSEMBLEMENT POUR VERSAILLES

L'addition s'alourdit encore et encore

Alors que Gérard Darmanin s'était empressé de multiplier les apparitions télévisées en septembre pour garantir que la France n'accueillerait aucun migrant fraîchement débarqué sur l'île de Lampedusa, il aura fallu moins de 3 semaines pour qu'ils témoignent sur les chaînes d'information et installent un campement en plein Paris. Dans le même temps, la secrétaire d'État chargée de l'Europe, Laurence Boone a confirmé que les pays refusant d'accueillir des clandestins seraient contraints de payer des amendes ! Le montant ? 20 000 € par migrant !

Cette politique d'immigration forcée, imposée aux pays européens par Ursula Von der Leyen invitée et présente à Bordeaux au campus de la Macronie le 8 octobre dernier, condamne la France à la faillite et les Français à subir chez eux une immigration incontrôlée que vous êtes de plus en plus nombreux à refuser. C'est évidemment sans relâche que Jordan Bardella lutte avec tous les députés européens du Rassemble-

ment National et avec les élus des pays alliés, contre le Pacte des Migrations que le totalitarisme de Bruxelles veut imposer avec le consentement d'Emmanuel Macron.

Alors que des millions de Français se serrent la ceinture, limitent leurs repas, leurs loisirs et leurs vacances pour pouvoir faire leurs courses et payer leurs factures, le gouvernement va offrir plus de quatorze mois de SMIC par immigré arrivé illégalement en Europe.

Pendant ce temps, bien décidé à poursuivre son travail de déconstruction dans la brutalité d'un éventuel nouvel article 49-3, le gouvernement incapable d'assurer l'équilibre du budget de l'Etat et le financement de l'injuste réforme des retraites prépare un véritable casse en réclamant 1 à 3 milliards d'euros annuels à l'Agirc-Arrco (complémentaire retraite des salariés du privé). Si les caisses de cet organisme privé sont excédentaires, cela est grâce aux nombreux efforts des salariés du privé associés à la gestion en « bon père de famille » qui assure la conservation d'une avance de 6 mois de versements sur un horizon de 15 ans.

Ce nouvel impôt, qui ne dit pas son nom, serait un véritable hold-up sur les cotisations de l'ensemble des salariés.

Dans le constant souci de remettre le bon sens et l'intérêt de tous les Français au centre des actions Marine Le Pen a appelé l'ensemble des oppositions, tous les parlementaires et syndicats à s'unir pour bloquer ce projet et protéger les réserves financières de l'Agirc-Arrco.

Pour sauver notre pays, nous devons retrouver la cohésion du peuple français et dépasser les clivages partisans. Et nous allons le reconstruire avec le sourire, avec l'envie, avec l'amour et la fraternité.

Alors le 9 juin prochain, nous allons dire NON au pillage ! NON au Pacte des migrations ! NON à la décroissance ! Et nous dirons OUI à l'Europe des nations que nous allons construire avec l'ensemble de nos alliés européens !

Souvenons-nous, l'avenir nous appartient. Il est ce que nous décidons d'en faire.

#VivementLe9juin

Anne Jacqmin
Rassemblement pour Versailles
Anne.jacqmin@versailles.fr

LE RÉVEIL DÉMOCRATIQUE ET SOLIDAIRE

Lumière des étoiles, nous voulons te voir !

Nous avons observé que la situation relative aux nuisances lumineuses n'a pas évolué depuis le début de l'année. Il existe encore des manquements à la réglementation en vigueur, et ce malgré notre aspiration à une activité commerciale respectueuse des besoins des habitants et de l'environnement.

Depuis le 7 octobre 2022, la législation nationale impose l'extinction des publicités lumineuses de 1h à 6h du matin. Ce règlement englobe également la publicité numérique, images fixes ou animées, à l'exception de celle affichée sur les abris de transport en commun.

Lors de nos patrouilles nocturnes, nous avons constaté que plusieurs commerces demeurent éclairés en violation de la législation, qui exige l'extinction de l'éclairage intérieur une heure après la fin de l'occupation des locaux.

Ces observations nous amènent à nous interroger : ces établissements auraient-ils besoin d'une aide technique pour se conformer aux réglementations ? La municipalité a-t-elle prévu des mesures pour les accompagner dans cette transition ?

Nous invitons donc les Versaillais à contribuer à la sensibilisation en signalant les manquements sur le site lightsoff.fr. Ce geste citoyen permettra d'éviter aux professionnels des sanctions financières.

Néanmoins, pour que le ciel nocturne redevienne un spectacle étoilé, des efforts supplémentaires sont nécessaires. Les Fêtes de Noël approchant, la ville se parera de ses plus belles lumières. Bien que la mairie ait demandé une réduction du nombre d'ampoules, nous suggérons de diminuer l'éclairage des trottoirs et des rues pour compenser.

Enfin, la France célèbre depuis 15 ans « Le Jour de la Nuit », une initiative sensibilisant à la pollution lumineuse. Il serait bénéfique que Versailles emboîte le pas,

à l'instar de ce qu'elle fait pour la fête de l'arbre.

Pour toute information, le « Réveil Démocratique et Solidaire » organise des permanences à l'hôtel de ville de Versailles les mardis et samedis. Pour un rendez-vous, merci de nous contacter à :

versailles2020@le-reveil-democratique-et-solidaire.fr

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.